

# MARCHÉ AGROALIMENTAIRE AUX GOÛTS DE CHEZ-NOUS

1966, boulevard St-Joseph Ouest, Saint-Majorique-de-Grantham (Qc), J2B 8A8 info@st-majorique.ca / 819-478-7058

**Évènement: Du 24 juin 2023 au 1er septembre 2023**

Les vendredis, de 16h00 à 19h00

## INFORMATIONS SUR L'ARTISAN / COMMERÇANT / ARTISTE

Nom complet :

Adresse : No Appartement :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Cellulaire :

Courriel :

## INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET LES PRODUITS EXPOSÉS

Nom de l'entreprise (S'il y a lieu)

Site web

Description de vos produits

Veillez svp joindre au minimum 3 photos de vos produits (obligatoire) et le logo de votre entreprise (s'il y a lieu).

## PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise.

Autorisez-vous la municipalité de St-Majorique à mentionner votre adresse courriel sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI NON

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Autorisez-vous la municipalité de St-Majorique à mentionner votre numéro de téléphone sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI NON

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### Initialisez:

1- La municipalité de St-Majorique n'est pas responsable des bris, pertes ou vols pouvant survenir sur le site, et ce pour toute la durée de l'événement.

2- Dans le cadre du Marché (24 juin au 1er septembre), l'artisan/l'artiste/le commerçant s'engage à être présent les journées qu'il a sélectionnées dans ce formulaire et à avoir assez de produits à vendre pour la soirée.

3- Dans le cadre du Festival (23 septembre), l'artisan/l'artiste/le commerçant s'engage à être présent le samedi des festivités ou le dimanche, si reporté.

4- L'artisan/L'artiste/Le commerçant s'engage à vendre uniquement les produits décrits sur son formulaire d'inscription.

5- L'artisan/l'artiste/le commerçant s'engage à respecter les heures d'arrivée et de départ qui lui seront fournies afin d'assurer le bon déroulement des activités.

6- L'artisan/l'artiste/le commerçant a pris conscience qu'une fois le chèque encaissé, aucun remboursement ne sera effectué, et ce en aucun cas.

7- La municipalité de St-Majorique se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription selon les produits offerts et la disponibilité des kiosques.

8- L'artisan/l'artiste/ le commerçant s'engage à offrir uniquement des créations artisanales et québécoises.

9- L'artisan/l'artiste/le commerçant s'engage à respecter les bénévoles et organisateurs.

## AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES, D'ENREGISTREMENTS AUDIO

Dans un objectif d'information, de promotion ou de partage, la municipalité de St-Majorique peut utiliser des photographies et des enregistrements audio et vidéo ou des productions. Elles peuvent être placées dans diverses publications internes ou externes ou sur internet. Les productions et photographies peuvent également être reprises par les médias. Aucun caractère lucratif n'y est associé.

### Type d'utilisation:

1- Publication de photographies, enregistrements audio et vidéo ou productions dans les médias d'information.

2- Publication sur le site internet de la municipalité de St-Majorique (www.st-majoriquedegrantham.qc.ca) ou sur des sites de partage (Facebook, YouTube, etc.).

3- Publication de photographies à des fins publicitaires et dans des documents à diffusion publique, tels que les dépliants ou bulletins d'information et les outils de promotion.

## AUTORISATION OU REFUS

Cochez :

**J'AUTORISE** : que moi, mon équipe ou mon kiosque soit photographiés ou enregistrés (audio et vidéo) dans le cadre de toutes ses activités afin que la municipalité de St-Majorique puisse diffuser ces documents selon les types d'utilisation décrite ci-dessus.

**JE REFUSE** : que ces photographies ou enregistrements soient diffusés.

## DÉCLARATION & SIGNATURE

### Cochez :

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts.  |
| <input type="checkbox"/> | Je renonce à toute forme de rémunération ainsi qu'à tout recours ou poursuite de quelque nature que ce soit contre la municipalité de St-Majorique et ses bénévoles. |
| <input type="checkbox"/> | Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location et m'engage à les respecter.   |
| <input type="checkbox"/> | Je reconnais être informé que le non-respect de mon engagement envers les conditions de location entrainera le refus de mon inscription ultérieure.                  |
| <input type="checkbox"/> | Je déclare avoir lu et compris l'information ainsi que les modalités d'inscription.  |

Signature :

Date :

### Exposants, artistes, artisans

MARCHÉ D'ÉTÉ (1 SEMAINE)

Électricité

1 SEMAINE

30 \$

X

Nombre de semaine

5 \$

X

Nombre de semaine

Dates choisies (Maximum de 2 dates par exposant seront autorisées)

Samedi 24 juin	Vendredi 30 juin	Vendredi 7 juillet	Vendredi 14 juillet	Vendredi 21 juillet	Vendredi 28 juillet	Vendredi 4 août	Vendredi 11 août	Vendredi 18 août	Vendredi 25 août	Vendredi 1 septembre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Un maximum de 3 exposants à la fois est autorisé sur le site. Le principe de premier payé premier servi sera appliqué. Nous vous invitons à sélectionner plus d'une date. Une section du Marché est réservée aux artisans.

FESTIVAL AUX GOÛTS DU SANCTUAIRE SEULEMENT (23 septembre)

Électricité

75 \$

25 \$

Table

10 \$

X

Nombre de table

TOTAL:

Important: Il est primordial de confirmer votre présence le mercredi précédent le marché.

### RAPPEL DES PIÈCES JOINTES

#### Cochez :

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | J'ai fait parvenir un chèque couvrant les frais d'inscription, daté d'au plus tard le 20 mai 2023                          |
| <input type="checkbox"/> | J'ai fait parvenir 3 photos de mes produits (obligatoire afin que votre dossier soit complet) et le logo de mon entreprise |

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

### Modalités d'inscription 2023

- Remplissez le formulaire et faites-le parvenir par courriel ou par la poste.
- Une réponse vous sera acheminée dès que le comité de sélection aura fait ses choix, et ce, au plus tard le 20 mai 2023.

Pour tout changement à votre inscription, veuillez nous contacter dans les meilleurs délais.

Courriel : [info@st-majorique.ca](mailto:info@st-majorique.ca) Téléphone : 819-478-7058

### Date limite d'inscription : 5 mai 2023

Nous accordons priorité à ceux qui respectent cette date. Un comité de sélection évaluera les demandes d'inscription et les choix seront faits selon certains critères, dont l'originalité du produit, la diversité des produits offerts, etc.

Noter qu'une inscription incomplète sera rejetée et réévaluée lorsqu'elle sera reçue complète.

### Critères d'admissibilités

- Fourni un formulaire d'inscription complet dans les délais requis.
- Offre des produits régionaux.
- Détient ses permis (s'il y a lieu).
- La diversité des produits offerts.
- L'originalité des produits.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham.

Adresse: 1962, boulevard St-Joseph Ouest, Saint-Majorique-de-Grantham, Québec, J2B 8A8